

Effectif du Comité Syndical	14
Délégués en Exercice	14

**SEANCE DU  
10 JUIN 2025**

Transmission en Préfecture	<b>12 JUIN 2025</b>
Date Réception	

L'an deux mille vingt cinq, le 10 juin à 15 h 00, se sont réunis à LE MUY 83490 – Usine du Muy – RD 25 – Quartier Rabinon, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués le 27 mai 2025, sous la présidence de Madame Liliane BOYER, Maire DU MUY.

**PRESENTS :**

BOYER Liliane - BOYER Max - CHIOCCA Christophe - LONGO Gilles - GIUSTI Jacques - RAOUST Jean Paul - MOISSIN Jean-François - OLIVIER Gil - BONNAL Gérard.

**REPRESENTES :** Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :

Néant

**ABSENTS :** UGO René - HUMBERT Cédric - DECARD Guillaume – MERIMECHE Kader – CHIRON Hervé

**SECRETAIRE DE SEANCE :** LONGO Gilles

<b>DELIBERATION N° 2025-004</b>	<b>COMPTE FINANCIER UNIQUE -EXERCICE 2024</b>
Affiché du au	

Madame la Présidente rappelle aux membres de l'assemblée que le Comité Syndical doit examiner et voter le compte financier unique de l'exercice 2024 afférent au budget principal, au budget supplémentaire et aux décisions modificatives.

L'approbation du compte financier unique devant être réalisé en son absence, la Présidente se retire et le conseil est présidé par Monsieur Gilles LONGO, Vice-Président.

Monsieur Gilles LONGO propose d'arrêter le compte financier unique de l'exercice 2024 comme suit :

<p>Accusé de réception en préfecture 083-258301381-20250612-2025-004-AR Date de télétransmission : 12/06/2025 Date de réception préfecture : 12/06/2025</p>
---

**EXERCICE 2024 – BALANCE GENERALE  
INVESTISSEMENT**

<b>RECETTES</b>	
	<b>10.489.030,48 €</b>
Dotations, fonds divers et réserves	105.000,00 €
Affectation au compte 1068	1.100.000,00 €
Subventions d'investissement	1.042.113,60 €
Amortissements des immobilisations	1.316.990,10 €
Opérations patrimoniales	6.924.926,78 €
	<b>Déficit d'investissement : 2.595.891,97 €</b>

<b>DEPENSES</b>	
	<b>13.084.922,45 €</b>
Subventions d'investissement	192.461,68 €
Remboursement des emprunts	1.411.420,67 €
Opération n°1007-Sécurité Adrets	75.842,60 €
Opération n°1011-Nouvelle Ressource	286.417,00 €
Opération n°1014-Unité Traitement	10.579,08 €
Opération n°1016-T2	3.310.887,50 €
Opération n° 1020-Réservoir Planettes	9.000,00 €
Opération n° 1021-Gargalon	301.063,18 €
Opération n° 1022-Suil du Muy	9.840,00 €
Opération n° 1024-Adrets/St-Cassien	388.642,98 €
Opération n° 1025- Inondations 2024	89.892,49 €
Immobilisations incorporelles	8.604,50 €
Immobilisations corporelles	7.900,00 €
Immobilisations en cours	57.443,99 €
Opérations patrimoniales	6.924.926,78 €
	<b>Excédent d'investissement : 0,00 €</b>

**FONCTIONNEMENT**

<b>RECETTES</b>	
	<b>9.558.456,95 €</b>
Ventes d'eau	5.474.129,83 €
Subventions d'exploitation	2.139.219,00 €
Autres produits gestion courante	742.370,84 €
Produits financiers	857.100,00 €
Produits exceptionnels	153.175,60 €
Amortissements des Subventions	192.461,68 €
	<b>Déficit de fonctionnement : 0,00 €</b>

<b>DEPENSES</b>	
	<b>8.521.862,87 €</b>
Charges à caractère général	5.821.572,33 €
Charges de personnel	448.514,93 €
Autres charges de gestion	49.851,36 €
Charges financières	883.253,86 €
Charges exceptionnelles	250,00 €
Dotations aux provisions	1.430,29 €
Dotations aux amortissements	1.316.990,10 €
	<b>Excédent de fonctionnement : 1.036.594,08 €</b>

	Résultat exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
	-2.595.891,97 €	-1.797.370,78 €
	1.036.594,08 €	4.401.340,03 €
<b>Excédent</b>	<b>2.603.969,25 €</b>	

**LE COMITE SYNDICAL,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que l'ordonnateur pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

**VU** l'article 242 de la loi de finances de 2019 dispose que « le compte financier unique se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ».

**VU** L'arrêté interministériel du 31 octobre 2023, modifiant l'arrêté du 13 décembre 2019 a fixé la liste définitive des collectivités expérimentant le CFU ; la candidature du Syndicat de l'Eau du Var Est a été retenue.

**VU** la délibération du Conseil Syndical du 05 décembre 2023 autorisant la candidature du syndicat à la 3eme vague de l'expérimentation du compte financier unique,

**APRES** avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'UNANIMITE des membres présents,

**APRES** avoir examiné le compte financier unique de l'exercice 2024 du Syndicat,

**CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du Service de Gestion Comptable de l'Estérel relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

**APPROUVE** le compte financier unique de l'exercice 2024 par :

8 voix POUR  
0 voix contre  
0 abstention

La présente délibération sera soumise au contrôle de légalité de la Préfecture du Var et publiée sur le site web du Syndicat(<https://seve-eau.fr>).

**AINSI FAIT ET DELIBERE** en séance les jours, mois et an que dessus.

**POUR EXPEDITION CONFORME,**

**LA PRESIDENTE**

  
Liliane BOYER

Accusé de réception en préfecture  
083-258301381-20250612-2025-004-AR  
Date de télétransmission : 12/06/2025  
Date de réception préfecture : 12/06/2025

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>		<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>		<b>A</b>

Date d'édition : 11/02/2025

Comptable(s)

Mme CORINE HUSSON

du 01/01/2024

Ayant exercé au cours de la gestion

au 11/02/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PICCITTO Christophe (1014293762-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFIP DU VAR, le 12/02/2025

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.  
 HUSSON Corine (1017807439-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A ESTEREL, le 12/02/2025

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A, le

*Fragus, le 10 juin 2025*

La Présidente

*Liliane Boyer*  


Accusé de réception en préfecture  
 083-258301381-20250612-2025-004-AR  
 Date de télétransmission : 12/06/2025  
 Date de réception préfecture : 12/06/2025

## ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par : La Présidente,  
A Fréjus, le 10/06/2025  
La Présidente,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.  
A Fréjus, le 10/06/2025

Les membres du Comité syndical,

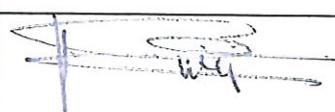
Nombre de membres en exercice : 14  
 Nombre de membres présents : 5/10  
 Nombre de suffrages exprimés :  
 VOTES : Pour : 8  
 Contre : -  
 Abstention : -

Date de convocation : 27/05/2025

BOYER Liliane	
OLIVIER Gil	
SENES Aurélien	
BARROS Laurent	
UGO René	
GIUSTI Jacques	
ZORZUT Jérôme	
HENRY Bernard	
DECARD Guillaume	
BONNAL Gérard	
CHIRON Hervé	
GIRARDIN Jean Philippe	
SABY Bernard	

Accusé de réception en préfecture  
 083-258301381-20250612-2025-004-AR  
 Date de télétransmission : 12/06/2025  
 Date de réception préfecture : 12/06/2025

## ARRETE ET SIGNATURES

ARNAUD Chantal	
CHIOCCA Christophe	
LONGO Gilles	
HUMBERT Cédric	
MARCHAND Charles	
PLANTAVIN Christelle	
BARBIER Jean-Louis	
MOISSIN Jean-François	
PELLEGRINO Serge	
MERIMECHE Kader	
BOYER Max	
DEMONEIN Caroline	
NOURI Isabelle	
RAOUST Jean-Paul	
HEMAIN Richard	

Certifié exécutoire par le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Fréjus, le 10/06/2025

Accusé de réception en préfecture  
083-258301881-20250612\_12062025  
Date de télétransmission : 12/06/2025  
Date de réception préfecture : 12/06/2025

 Présidente  
  
Liliane BOYER